

en partenariat avec



Plan de formation

stage « l'artiste et son projet » du 22 au 26 février 2010

Un stage intensif de 5 jours

Objectif du stage : acquérir le socle de connaissances nécessaires qui permettent à l'artiste de mieux appréhender et enrichir son entourage professionnel et ainsi, de développer ses projets artistique et professionnel.

Public visé, pré-requis : artistes chanteurs ou musiciens professionnels ou en voie de professionnalisation.

Type d'action : environnement socioprofessionnel (droit du travail, droit d'auteur et droits voisins...) / le projet professionnel, la stratégie de carrière, la promotion de son art.

Contenu :

- 1 – les droits de l'artiste
- 2 – la propriété intellectuelle, le spectacle vivant et l'industrie musicale
- 3 – Quel projet, quelle carrière avec quels partenaires professionnels et quelle stratégie à mettre en place
- 4 – l'image de l'artiste et ses outils de communication
- 5 – l'artiste et les nouveaux médias

Intervenants pressentis : ils seront recrutés parmi les intervenants réguliers de L'IRMA (Bertrand Mouglin, Philippe Audubert, Jean-François Bert, Jean Noël Bigotti, Christian Bordarier, Myriam Chiamonti, Nicolas Dufournet, Xavier Filliol, Jean-Pierre Gegauff, Stéphan Le Sagère, Jean-Luc Mirebeau, Virginie Riche, Xavier Timmel ...)

FORMATION PROFESSIONNELLE

/// ACP LA MANUFACTURE CHANSON ///

124, avenue de la République - 75011 Paris / tél.- fax : 01 43 58 19 94
www.manufacturechanson.org - Email : acp@manufacturechanson.org
Centre de formation n°11753547075 - agrément Jeunesse et Sports n° 75JEP06-29

Modalités pratiques

Recrutement : sur dossier (lettre de motivation, bio).

Effectif : 8 stagiaires (minimum 5)

Dates : du 22 au 26 février 2010

Nombre d'heures : 35 heures

Horaires des cours : de 10 h à 18 h

Lieu des cours : ACP la Manufacture Chanson 124 avenue de la République 75011 Paris

Coût de la formation : 700 € assurances et adhésion comprises (réduction possible de 290 € sous forme de bourse sur demande motivée par écrit en cas de financement personnel sans condition de revenus)



Pour les artistes ayant droit AFDAS, possibilité d'un financement individuel par l'AFDAS ou dans le cadre du DIF.

pour s'inscrire

Vous êtes intermittent du spectacle et ayant droit AFDAS : adressez-nous un dossier comprenant : vos coordonnées, une lettre de motivation et un CV en précisant bien le nom et les dates du stage et le type de financement (DIF ou accès individuel) afin de recevoir un devis et un plan de formation (par mail acp@manufacturechanson.org ou au **01 43 58 19 94**) puis contactez l'**AFDAS au 01 44 78 39 39**.

Vous n'êtes pas intermittent du spectacle : possibilités de prises en charge ASSEDIC, ANPE, Région, Conseil Général ou autres, se renseigner auprès de l'ANPE ou de la mission locale ANPE dont vous dépendez et nous contacter.

En cas de financement personnel : 20 % d'acompte à l'inscription et paiement de la totalité des frais de formation avant le début du stage (possibilité d'étaler les encaissements...). Tout stage commencé est dû en totalité sauf dispense accordée par la direction pour motif grave. Dans tous les cas, le paiement de l'adhésion reste acquis par ACP - la Manufacture Chanson.

Ce stage étant destiné aux professionnels de la chanson ou du spectacle, les ayant droit AFDAS sont prioritaires à l'inscription.

Les informations du présent dossier sont non contractuelles et annoncées sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté.

